

2015-2016

Préparation aux épreuves d'admissibilité et d'admission Concours de recrutement : **CAPES LETTRES** option : **LETTRES MODERNES**

Attestation Universitaire d'Enseignement Complémentaire

X Renouvellement

Création

Composante de rattachement : ESPE (école interne de la communauté d'Universités et Établissements Lille Nord de France)

Localisation des enseignements :

L'offre de formation est académique. L'ouverture des groupes et la localisation des enseignements sont déterminées en fonction des choix des étudiants et d'un nombre minimal de candidats pour ouvrir la formation sur un site.

Date du Conseil d'école : 29 juin 2015

Date du Conseil d'Administration : 6 juillet 2015

I L'offre de formation

1- Objectifs de la formation

Préparation aux épreuves écrites et orales du nouveau CAPES de Lettres, option Lettres modernes, mis en place en 2013/2014.

Désormais, les épreuves écrites du concours ne sont plus programmées deux mois après la rentrée (en novembre) mais en avril de l'année suivante. Le calendrier permet ainsi de préparer à l'écrit durant six mois (d'octobre à mars) et de répartir de manière régulière la formation : rappel de la méthodologie de la composition française qui doit être fondée « sur des lectures nombreuses et variées, mobilisant une culture littéraire et artistique, des connaissances liées aux genres, à l'histoire littéraire de l'Antiquité à nos jours, à l'histoire des idées et des formes, et s'attachant aussi aux questions d'esthétique et de poétique, de création, de réception et d'interprétation des œuvres ». Et travail en grammaire, stylistique et ancien français pour répondre à la seconde épreuve écrite qui « prend appui sur un dossier comportant au moins deux textes de langue française d'époques différentes (dont un de français médiéval) et un ou plusieurs documents caractérisant une situation d'enseignement et destiné(s) à servir d'appui à une mise en situation professionnelle des connaissances ».

Pour les épreuves orales proprement dites, le calendrier est plus contraint (avril à juin) même si la préparation aux écrits participe déjà de l'entraînement pour l'oral. La formation porte sur l'explication de texte (épreuve 1) et sur la construction d'un projet de séquence d'enseignement assorti du développement d'une séance de cours, à partir d'un dossier et composé d'un ou de plusieurs textes littéraires ou de documents divers : reproductions d'œuvres d'art, travaux de mises en scène, extraits de films, documents pour la classe, articles... (épreuve 2).

2- Publics concernés et pré-requis

- Diplômés de master 2 MEEF ou SMEEF, salariés ou pas

- Diplômés d'un autre master ou dispensés de titres (parent de 3 enfants, sportif de haut niveau) **et** soumis au régime salarié ou assimilé.

3- Conditions d'admission

Dossier de candidature composé d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae.

4- Effectifs

Groupes de dix étudiants.

5- Régime d'inscription

Régime salarié.

6- Financement

Financement par les droits d'inscription :

Les deux préparations aux épreuves d'admission et d'admissibilité feront l'objet de deux inscriptions administratives distinctes.

A : Préparation aux épreuves d'admissibilité :

droit d'inscription : montant proposé : 300 €

B : Préparation aux épreuves d'admission :

droit d'inscription : montant proposé : 350 €

II Parcours de formation

À la différence des deux années de master MEEF qui sont fondées sur un *continuum* de formation, sur une articulation forte avec la recherche et sur l'alternance entre cours théoriques et périodes de stage pratique, cette préparation AUEC est strictement centrée sur les épreuves écrites et orales du concours. L'étudiant est censé avoir déjà découvert les réalités multiples des établissements scolaires et du métier d'enseignant.

1- Organisation des études : durée :

A/ Préparation aux épreuves d'admissibilité.

39h à raison de 3 heures hebdomadaires

= 13 semaines

Module 1 : Questions de littérature et composition française (21h)

Module 2 : Questions de langue française et analyse d'une situation professionnelle (18h)

B/ Préparation aux épreuves d'admission.

20h à raison de 2 heures hebdomadaires

= 10 semaines

Module 3 : Mise en situation professionnelle : explication de texte et question de grammaire (10h)

Module 4 : Analyse d'une situation professionnelle

Les textes officiels prévoient cinq choix possibles mais il semble raisonnable de ne proposer que l'un d'entre eux, celui qui pourra réunir le plus de candidats : « Littérature et langue française » (10h)

II Descriptif du dispositif d'encadrement pédagogique

L'encadrement pédagogique reposera sur les équipes en place en fonction des sites où l'ouverture de l'AUEC sera possible.